



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 05/11/2020

Objet : Aménagement paysager de la parcelle rue du Pont neuf/quai Champollion

L'aménagement paysager de la parcelle libérée (à l'angle du quai Champollion et de la rue du Pont neuf) se termine.

L'ensemble du projet s'inscrit dans la stratégie Cœur d'Agglo et contribue à la mise en valeur du centre historique. La réalisation de ce square d'entrée de ville, situé à un carrefour très fréquenté reliant le quartier de Cabessut au secteur historique s'intègre dans l'esprit même du Site patrimonial remarquable. Il permet désormais aux passants et autres flâneurs de se poser dans un jardin paysager offrant un nouvel angle de vue sur la ville et ses côteaux. Il dégage une ouverture sur les façades remises en valeur de l'ancien couvent des Bénédictines actuellement occupé par la Résidence Orpéa ; une valorisation patrimoniale majeure de notre centre historique.

L'aménagement du jardin et de ses abords :

L'aménagement du jardin donnant sous les façades rénovées de la Résidence Orpéa a été conçu en y intégrant des essences végétales florifères, parfumées et abondantes. Une pergola en forme d'ogive accueillera des rosiers grimpants dont les roses églantine bicolores jaunes et rouges à la floraison abondante fleurissent plusieurs fois dans l'année. D'autres rosiers grimpants (climbing pink cloud) aux grandes fleurs parfumées et florifères orneront la façade de la résidence (le long du treillis mural posé à cet effet). Sur la partie engazonnée, un érable gris a été planté à proximité de la haie de charme qui borde le square et qui pose la limite avec le trottoir. Un banc installé sous la pergola complète l'ensemble paysager.

Contact presse, Direction de la communication :

05 65 20 89 41